

# Dégradation dans l'hôtellerie, embellie dans le camping

**La saison 2005 est marquée en Alsace par une fréquentation contrastée, avec dans l'hôtellerie une baisse de 2 % des nuitées. La fréquentation étrangère a manqué. En revanche, l'hôtellerie de plein-air a connu un regain d'activité. Les emplacements locatifs ont suscité un engouement tout particulier.**

En 2005, contrairement à la tendance observée en métropole, l'activité hôtelière alsacienne a continué à se dégrader, avec une baisse quasiment ininterrompue des nuitées. Avec près de six millions de nuitées comptabilisées, c'est une baisse de 2 % qui est observée en un an.

Cette dégradation est surtout marquée par un important recul des nuitées étrangères (-6,7 %), qui n'est pas compensé par la hausse modérée des nuitées françaises (+1,6 %). Au cours de l'année, seuls les mois d'été ont marqué un léger répit dans la baisse du nombre de nuitées, le début d'année prolongeant la dégradation entamée au 2<sup>e</sup> semestre 2004. Au cours du dernier trimestre, seul le mois d'octobre affiche une franche progression du nombre de

nuitées (+5 % sur le mois), grâce à des séjours plus nombreux de clients français.

## Une fréquentation étrangère qui fait défaut

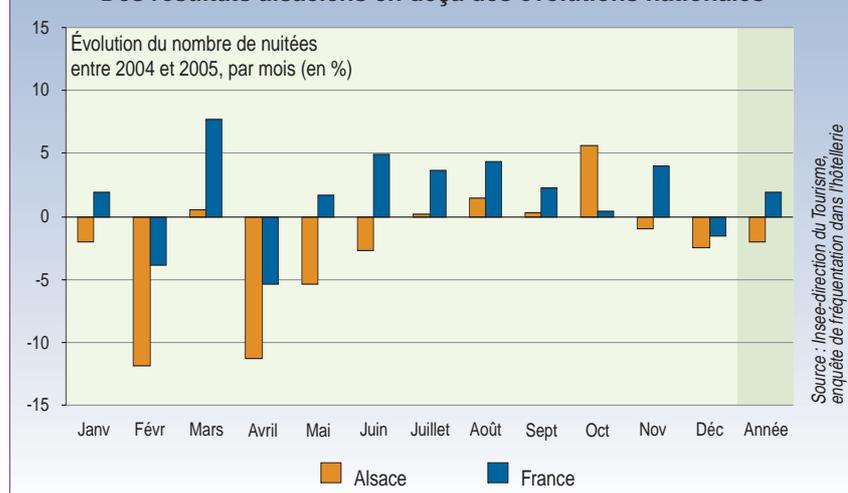
La part des nuitées étrangères en Alsace est en recul de 2,1 points en un an, et s'établit à 41,5 % du total. Les nuitées d'origine allemande ont largement fait défaut à la fréquentation des hôtels alsaciens : à l'exception des mois de mars et de novembre, le nombre de nuitées de clients allemands a baissé chaque mois de l'année, cumulant une perte de 11 % en un an. Malgré des séjours plus nombreux de ressortissants espagnols, ce déficit n'a pu être comblé par des nuitées d'autres clients étrangers.

À l'exception des hôtels "2 étoiles", l'ensemble du parc hôtelier a subi une baisse d'occupation. En 2005, le taux d'occupation s'élève à

56,1 %, soit une perte de 0,3 point par rapport à l'an dernier. Pour sa part, la durée moyenne de séjour, soit 1,7 jour, est restée identique à celle de l'année 2004. À noter enfin, que la baisse de fréquentation provient des clientèles non professionnelles. Les nuitées de la clientèle d'affaires sont en effet en légère progression, leur part augmentant de 1,5 point.

Les évolutions des nuitées dans les deux départements se calquent sur celles de la région : hausse pour les nuitées d'origine française et baisse pour celles imputées aux étrangers. La détérioration de l'activité hôtelière a été un peu plus prononcée dans le Bas-Rhin (-3 %) que dans le Haut-Rhin (-1 %). À l'exception du vignoble, l'ensemble des zones touristiques connaissent une baisse de la fréquentation. Celle-ci est particulièrement prononcée à Mulhouse et dans le massif vosgien.

## Des résultats alsaciens en deçà des évolutions nationales



## Une fréquentation contrastée entre les deux départements

Fréquentation	Saison 2005	Évolution 2004-2005 (en %)
<b>Nuitées dans les campings (en milliers)</b>		
Bas-Rhin	354	23,4
Haut-Rhin	569	-5,0
<b>Alsace</b>	<b>923</b>	<b>4,2</b>
-----		
Français	402	4,1
Étrangers	521	4,2
dont : Néerlandais	172	-4,5
Allemands	166	4,8
<b>Offre en emplacements* (en nombre)</b>		
dont : nus	1 062	0,6
locatifs	96	44,5
<b>Durée moyenne de séjour (en jours)</b>		
dont : nus	3,3	-0,5
locatifs	7,9	-0,1

\* capacité x nombre de jours d'ouverture pour la saison

Source : Insee-Direction du Tourisme, enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein-air

### Regain d'activité dans le camping

Dans l'hôtellerie de plein-air, près de 923 000 nuitées ont été enregistrées en 2005, soit une progression de 4,2 % par rapport à 2004. Français et étrangers ont contribué, dans la même proportion, à cette embellie. Celle-ci profite toutefois exclusivement au département du Bas-Rhin qui enregistre une augmentation des nuitées de 23 %, tandis que le département du Haut-Rhin subit dans le même temps une baisse de 5 %. Au niveau national, la fréquentation des campings connaît également un regain d'activité avec une hausse de 3,3 % en 2005. Cette embellie se traduit surtout par une hausse des nuitées sur les emplacements locatifs (c'est-à-dire équipés en mobil-home, chalets, bungalows...) tant en Alsace que pour la métropole. Le nombre de nuitées enregistrées sur ce type d'emplacement progresse de près de 70 % en Alsace au cours de la même période. L'augmentation du nombre

d'emplacements locatifs et du nombre de nuitées qui l'accompagne profite aux terrains de 1 à 2 étoiles au détriment des campings de 3 à 4 étoiles. L'évolution de cette pratique de camping se traduit par un taux d'occupation supérieur à celui des emplacements nus tout au long de la saison. Ainsi, en 2005, le taux d'occupation des emplacements locatifs est de 39,3 % contre 28,5 % pour les emplacements nus. Cette forme d'hébergement se caractérise également par une durée moyenne de séjour plus longue : les Français

restent un peu plus de 8 jours, les étrangers près de 7 jours alors que sur les emplacements sans équipement, la durée moyenne de séjour est respectivement de 4 et 3 jours. Toutefois, la part des emplacements locatifs, qui a progressé de 2,4 points en un an, reste modeste avec 8,6 % de la capacité d'emplacements destinés à la clientèle de passage.

Les nuitées étrangères représentent 56,7 % du total, progressant ainsi de 0,3 point en un an. À l'exception du mois de juin, le nombre de nuitées totales a progressé chaque mois en 2005, avec un mois de septembre relativement propice à la fréquentation par les touristes français. En 2005, la 1<sup>ère</sup> nationalité étrangère à fréquenter la région reste les Pays-Bas, avec cependant une part dans les nuitées étrangères qui se réduit au profit des nuitées d'origine allemande.

Sonia BOURDIN

